



www.smarnu.org

**SYNDICAT DES
MEDECINS
ANESTHESISTES-
REANIMATEURS
NON
UNIVERSITAIRES**

membre de la Confédération des Praticiens Hospitaliers (CPH),
de la Fédération de la Permanence de Soins Hospitalière (FPSH),
de la Fédération Européenne des Médecins Salariés (FEMS).

COMMUNIQUE DE PRESSE (6 juillet 2010)

Le SMARNU apprend par la presse un projet de restructuration hospitalière par fermetures de blocs opératoires et de maternité.

Quel miracle de la communication que de fuiter une telle information, nouvelle source d'angoisse pour de nombreuses régions, sans la démentir, mais en laissant la publication du décret pour la meilleure période, début août !

Quel manque de tact, qui fait l'économie d'une explication et de l'assurance d'un accompagnement !

Car dans le fond, qui pourrait s'opposer à ce que restent « ouverts » des Blocs opératoires ou des maternités, dont l'activité est si clairsemée qu'ils sont déjà virtuellement fermés ? Qui pourrait s'opposer à ce que les anesthésistes, chirurgiens, obstétriciens qui y sont employés soient redéployés vers la structure voisine où ils sont indispensables, et où ils entretiendront leurs compétences professionnelles ?

Oui mais !

- 1) Tout transfert d'activité doit s'accompagner des transferts de poste, médicaux et soignants, qui y sont attachés, et les budgets de fonctionnement et d'investissement du Centre Hospitalier de destination doivent être renforcés au prorata de l'activité transférée ;
- 2) Aucune convention de GCS ne doit être signée avec l'établissement privé local éventuel, s'il n'y a pas d'obligation d'une véritable prise en charge des urgences, ou s'il apparaît un reste à charge aux dépens de l'assuré, ou une obligation pour un PH d'y participer ;
- 3) L'établissement ainsi restructuré doit être assuré d'être accompagné dans sa reconversion vers le développement d'une autre activité de soins utile à la population du territoire ;
- 4) Aucun établissement, même à faible activité, ne saurait voir son Bloc ou sa Mat fermées s'il est isolé du centre d'accueil alternatif par des conditions géographiques ou climatiques difficiles, d'où le rôle des ARS dans la structuration des territoires, et des contrats de complémentarités entre structures centrale et périphériques.

Ces conditions une fois remplies assureront à la restructuration les conditions techniques du succès. Quant aux conditions psychologiques, elles dépendent du « coaching » des populations, qui vont voir en cas de maladie disparaître des contacts de proximité, et de leurs élus, déjà confrontés à des désinvestissements institutionnels d'autre nature. Les meilleures conditions techniques seront encore une fois vécues comme insultantes si elles sont plaquées dans un territoire déjà délaissé par une belle journée d'été.

Le Bureau de SMARNU, 6 juillet 2010